

Les Notes historiques sur la Grande Kabylie de Joseph Nil Robin

Une source à utiliser avec précaution

Djamel Nouri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/3963>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2007

Pagination : 144-149

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Djamel Nouri, « Les Notes historiques sur la Grande Kabylie de Joseph Nil Robin », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 75 | 2007, mis en ligne le 21 juillet 2008, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/3963>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Les Notes historiques sur la Grande Kabylie de Joseph Nil Robin

Une source à utiliser avec précaution¹

Djamel Nouri

NOTE DE L'ÉDITEUR

Avertissement : La rédaction des *Cahiers de la Méditerranée* n'a pas souhaité « censurer » la parution de cet article. Elle n'en méconnaît pas néanmoins le caractère polémique, et rappelle donc que les opinions développées dans ces colonnes n'engagent que leurs auteurs.

- 1 Pour Alain Mahé, tout historien qui s'interroge sur l'histoire de la Grande Kabylie au XIX^e siècle doit se tourner vers les écrits de Joseph Nil Robin. C'est particulièrement net dans le livre tiré de sa thèse : *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles*². Spécialiste reconnu, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales, Alain Mahé accorde à ce chroniqueur militaire un grand crédit, le citant à de multiples reprises dès qu'il aborde cette période de l'histoire coloniale. L'œuvre de Robin a manifestement survécu au post-colonialisme et fait partie intégrante du corpus bibliographique de travaux scientifiques récents. Il y a pourtant trente-cinq ans déjà, les auteurs de *l'Algérie des anthropologues* dénonçaient « les chimères et les idées historiquement condamnées [qui] pèsent aujourd'hui encore sur la connaissance de l'Algérie³ ».
- 2 Qui est donc Joseph Nil Robin ? Comment les écrits de cet officier colonial ont-ils pu se transformer en un « ouvrage à valeur de source » (et de source majeure) comme disent les historiens actuels de l'époque ? Ses *Notes historiques sur la Grande Kabylie* que réédite Alain Mahé méritent-elles la confiance et le crédit que leur accorde leur éditeur scientifique ? ou doivent-elles être mobilisées avec prudence voire méfiance ?

Un officier apprécié par sa hiérarchie

- 3 Certes, il n'y a pas de « mystère Robin ». Si sa fiche individuelle dans son dossier de carrière est « superficiel(le) et laconique⁴ », il n'échappe à aucun historien de la colonisation que c'est tout simplement le lot commun de la majorité des fiches militaires. En effet, si l'on recoupe les archives militaires de Vincennes⁵ avec le livre d'or des officiers des affaires indigènes, on s'aperçoit qu'il est « noté de manière parfaite⁶ ». Sur les 3 355 noms cités, Robin fait partie des 853 officiers, soit un quart de l'effectif considéré, à avoir été honorés d'une notice personnelle.
- 4 Joseph Nil Robin est né le 1^{er} janvier 1837 à Aire (Pas-de-Calais). Il prend sa retraite soixante ans plus tard avec le grade de colonel d'infanterie. Il « intègre une école d'officier à l'âge de 17 ans », qui n'est autre que l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Sur les 22 ans de service qu'il passe en Algérie, la moitié a été effectuée en Grande Kabylie. Ainsi, il est encore sous-lieutenant quand il est détaché, le 2 mai 1859, comme adjoint stagiaire au bureau arabe de Dra-el-Mizan, il devient adjoint de 2^e classe à Tizi-Ouzou (4 juillet 1862), de 1^{ère} classe à Dellys (28 décembre 1864), puis à Miliana ; il obtient ensuite les grades de chef d'annexe à Beni-Mansour le 18 mars 1866 ; chef de bureau de 2^e classe à Tizi-Ouzou le 31 août 1867 et de 1^{ère} classe à Dellys le 2 juillet 1869. « Directeur provincial des affaires indigènes à Alger le 10 décembre 1870, reste sept ans, avec le général Wolff, et après son temps de troupe, occupe encore le poste du 28 mars 1879 au 18 mars 1886. » La notice ajoute qu'il « séjourne en Afrique de 1859 à 1885, à l'exception des deux années 1878 et 1879, pendant lesquelles le commandant Robin commande un bataillon du 112^e à Digne. Aux affaires arabes du 2 mai 1859 jusqu'aux premiers jours de 1886⁷. » Nommé colonel le 11 juillet 1889, il finit sa carrière avec ce grade. Sa fiche personnelle se conclut par cette note : « auteur d'ouvrages appréciés, [il] a laissé un souvenir durable⁸. »
- 5 Si l'on devait douter des bonnes dispositions de sa hiérarchie, il suffirait de se remémorer la carrière du général Hanoteau⁹. Cet autre publiciste, beaucoup plus célèbre que Joseph Nil Robin, est resté capitaine, non pas huit¹⁰, mais dix-huit ans. Résigné, il devait écrire à Daumas : « à quoi servirait d'avoir vécu plusieurs années avec des musulmans, si l'on ne prenait pas d'eux au moins un peu de ce qu'ils ont de bon, la résignation¹¹ ». La plupart des officiers détachés de leurs régiments aux affaires indigènes, Robin et Hanoteau comme les autres, furent repoussés du tableau d'avancement par leur propre direction d'arme. C'est un phénomène assez connu des historiens de la colonisation, mais quoi qu'il en soit nous ne pensons pas que finir sa carrière comme colonel ou général soit synonyme « d'ostracisme¹² ».
- 6 Un officier supérieur des affaires indigènes bien noté par sa hiérarchie et qui a passé plus de dix ans en Grande Kabylie, voilà ce que l'historien retiendra avant de se pencher sur son œuvre. C'est notre deuxième objection aux arguments développés par Alain Mahé.
- Un discours orienté
- 7 L'étude des travaux de Robin publiée par la Société historique algérienne, plus connue sous le nom de *Revue africaine*, suggère une double approche de son discours. La première aborderait le champ de la culture et des traditions de la société kabyle à partir d'une étude comparative des « notes » de Robin et des autres publicistes de son époque. C'est cette perspective que nous approfondissons dans notre doctorat. La seconde, que nous privilégions ici, s'attache à l'analyse textuelle du récit de la conquête militaire par Joseph Nil Robin.

- 8 Le discours est simple, il reflète tout au plus l'esprit d'une époque, où les écrits d'un contemporain militaire ne sont là que pour donner crédit et consistance à l'opinion commune concernant la supériorité de la France. Pour Robin, la conquête de la Kabylie n'est qu'une longue suite de hauts faits, où l'héroïsme des zouaves et des tirailleurs indigènes de l'Armée d'Afrique est d'autant plus marqué qu'il est chaque fois confronté à la sauvagerie kabyle. Son histoire de la conquête de la Grande Kabylie n'est qu'un long chant à la gloire de l'armée coloniale.
- 9 D'après Alain Mahé, Robin « se garde bien des hypothèses, des théories et des interprétations et s'attache, humblement, à établir des faits et à reconstituer leur enchaînement. En outre, le sujet principal de ses livres [...] procède exclusivement de l'histoire politico-militaire¹³. » On l'aura deviné, cette analyse n'est pas la nôtre. Prenons l'exemple des villages rasés. Robin balaie ces événements tragiques d'un trait de plume : « Chez les Kabyles, un combat heureux ne suffit pas pour amener la soumission des tribus, il faut encore peser sur les populations ; il faut brûler, démolir les villages, détruire ou enlever les récoltes et les provisions de toute sorte, couper les figuiers, les oliviers, forcer les familles à vivre dans les bois ou à demander asile aux tribus insoumises. C'est du vandalisme, mais la guerre a toujours été un fléau¹⁴. » On nous dira « raisonnement de militaire » mais il atteint le comble du cynisme en livrant une interprétation toute personnelle de la destruction du village ami des Oulad-Bentchekh, le 19 novembre 1848 : « Malheureusement ils n'avaient pas été informés... Quant aux gens qui avaient été tués à tort, il ne faudrait pas trop se chagriner de leur triste sort. D'abord ils n'auraient pas dû s'établir à Tizara-el-Djemel malgré les défenses faites, ensuite ils devaient bien avoir sur la conscience des méfaits qui étaient restés impunis. Le diable a dû reconnaître les siens¹⁵. »
- 10 Le lieutenant Beauprêtre, responsable de ces exactions et de beaucoup d'autres, trouve en Robin son meilleur avocat. La métamorphose d'un boucher en héros fait aussi partie de ces « vérités d'atmosphères¹⁶ » qu'il faut extirper du style de Robin. Quant à la galerie de portraits qu'il dresse des chefs autochtones, elle dépend toujours de la fidélité de ces derniers à la France et de la mauvaise foi de Robin. Ainsi le *Bach agha* (chef des aghas) Si El Djoudi, noble et clairvoyant pendant les huit ans où il sert la France, se transforme en un individu à « l'intelligence un peu épaisse tout en étant expert en finasserie kabyle¹⁷ » quand il prend le parti de la révolte, à la fin de l'expédition de 1857¹⁸.
- 11 On pourrait multiplier les exemples de partis pris mais ce n'est pas le but de notre démonstration, disons simplement qu'on retrouve ce discours orienté tout au long de son œuvre. Quant à cette dernière, qu'apporte-t-elle vraiment à l'historien d'aujourd'hui ? L'examen de l'itinéraire scientifique de Robin nous livre un début de réponse.

Un bon documentaliste

- 12 Les débuts de Robin en tant qu'écrivain sont tout de suite remarquables, moins pour ses qualités d'historien que pour sa capacité à fournir des sources officielles. C'est d'ailleurs cette dernière qualité qui lui ouvre les portes de la Société historique algérienne. M. Beaussier envoie, le 28 mai 1870, cette note à la rédaction : « Ce travail, établi sur les pièces officielles que le capitaine Robin a pu se procurer dans les archives des différents bureaux arabes où il a servi [...] À ce titre sa place est marquée dans la *Revue africaine*¹⁹. » Cela s'apparente plus à un accueil mitigé qu'à une pleine reconnaissance. Ce qui expliquerait peut-être le silence de quatre ans avant que Robin n'adresse de nouveau

deux petits articles : un en 1874 et un autre en 1875²⁰. Le comité de rédaction les publie cette fois sans critique.

- 13 En 1876, il élève ses ambitions, mais non sans précaution. Il trouve la parade, qui coupe court à toute critique historique pour très longtemps, dans la mesure où chaque fois qu'il abordera dans l'avenir le champ historique de la Grande Kabylie, il précisera que ce ne sont que des « notes²¹ ».
- 14 Après un long silence de cinq ans, il publie, de 1881 à 1884, une monographie en 14 articles où il confirme l'espoir que met en lui la Société historique algérienne, en adjoignant à son étude 66 sources officielles. Pourtant, une analyse attentive met au jour un singulier décalage entre la biographie qu'il annonce, l'« Histoire du chérif Bou-Bar'la²² », et le sujet qu'il traite en réalité : l'histoire du début de la colonisation française en Kabylie et de "l'héroïque" expédition de 1854. Un an après, il complète sa chronique en publiant l'« Expédition du général Blangini en 1849²³ ». Il procède par touches successives. Treize ans plus tard, il « note » que les opérations militaires s'étaient également déroulées sur la face sud du Djurdjura et publie donc en 1898 deux articles sur la « Soumission des Beni-Yala et les opérations du colonel Canrobert en juillet 1849²⁴ ».
- 15 Les multiples allers et retours dans la chronologie des événements, les recherches ponctuelles qu'il a tenté de relier les unes aux autres tant bien que mal, et pour finir l'absence de plan d'ensemble, nuisent considérablement à la cohérence de ce grand puzzle qui est pourtant l'œuvre de sa vie.
- 16 Un style ambigu qu'il ne cesse de retoucher, en ajoutant à ses « notes », des « documents »²⁵ tout en se réfugiant derrière le rôle de documentaliste²⁶. En effet, ses nouvelles et hautes fonctions de directeur du bureau arabe d'Alger lui permettent, non seulement d'avoir accès aux archives de son service et à celle du Gouvernement général de l'Algérie, mais de mobiliser ses hommes pour ses recherches.
- 17 Les résultats laissent songeur : pas moins de 66 documents de première main viennent appuyer sa démonstration. Les autres sont tout aussi nombreux²⁷ et font de lui un centre d'archives historiques unique.
- 18 Si nous n'avons pas de capacité particulière à apprécier les sources ottomanes que Robin a utilisées pour écrire *La Grande Kabylie sous le régime turc*, il n'en est pas de même en ce qui concerne la période de la conquête française. Le *Bulletin officiel de l'Algérie et des Colonies*, le *Bulletin officiel du Gouvernement général de l'Algérie* et le *Tableau des établissements français de l'Algérie* nous permettent une véritable analyse comparative : arrêtés, décrets, ordres de mobilisation et démobilisation, le détail des troupes en campagne, les multiples séquestres sur les tribus, etc. se recourent rigoureusement. Ce type de documents, représentant plus d'un tiers du total des sources qu'apporte Robin, nous permet de supposer que les rapports, lettres et autres comptes rendus d'opérations composant le reste du corpus sont tout aussi authentiques.
- 19 Robin est-il un auteur se refusant à toute subjectivité, se cantonnant à l'édition de sources ? Son « ton » est-il « toujours mesuré » ? Sa « précision » était-elle « accompagnée de pudeur et de retenue » comme l'affirme Alain Mahé dans la « présentation » de la réédition des *Notes historiques sur la Grande Kabylie* de Robin²⁸ ? Bref, Robin est-il une source fiable ? Il est tout d'abord un officier bercé par la conquête. Certes, il se veut le chroniqueur d'une conquête mais c'est celle de la civilisation sur la barbarie. L'ennemi, l'autre, ne peut être que naturellement diabolisé.

- 20 La littérature coloniale dont nous faisons la critique ne retient seulement que les faits qui servent sa propre cause et laisse soigneusement les autres dans la pénombre ou les déforme tout simplement. Littérature de propagande, sans doute, mais qui affiche à tort des prétentions historiques : c'est à ce dernier titre qu'elle doit être dénoncée. C'est, aujourd'hui encore plus qu'hier, un impératif pour l'historien. L'œuvre de Joseph Nil Robin est surtout digne d'intérêt dans la mesure où elle nous apporte un nombre important de sources dont la valeur historique est indubitable. Son utilisation par l'historien nécessite prudence et discernement.
-

NOTES

1. Il y a quelques années, alors que je débutais mon doctorat, mes recherches antérieures sur le « concept de race dans la pensée coloniale en Grande Kabylie » ajoutées à un DEA et une maîtrise sur le même espace, me donnèrent la prétention de me croire assez qualifié pour proposer la publication de cet article. Quelle naïveté ! Elle me fut refusée par deux fois.
2. Alain MAHÉ, *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Saint-Denis, Bouchène, 2001, 654 p. Tiré d'une thèse soutenue en 1994, cet ouvrage, quel que soit son intérêt, surprend par plusieurs aspects : une carte où la territorialisation des tribus de la Grande Kabylie (patronyme spécifiquement français) est arbitraire et incomplète – même si elle a le mérite de berbérifier les noms – ; la fréquence élevée des notes infrapaginales dépourvues de références précises aux auteurs cités ; le récit des trente premières années de la conquête emprunté à Robin parce qu'il « présente le panorama le plus complet et le mieux documenté » (p. 42) ; une conquête occupant un demi paragraphe, parasité par une erreur manifeste : « La campagne militaire dura de 1855 à 1857 » (p. 160) et en contradiction avec les archives de l'administration coloniale, qui notent qu'à part quelques petites escarmouches dans le sud, « le pays a joui en 1855 du calme le plus parfait » (« Compte-rendu des opérations militaires », *Tableau des établissements français dans l'Algérie*, années 1854-1855, p. 3).
3. Philippe LUCAS et Jean-Claude VATIN, *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspéro, 1975, p. 7. Ce livre a fait l'objet de controverses, mais il présente le grand mérite d'inaugurer le *mea culpa* d'une discipline scientifique ayant su « balayer devant sa porte » et acquiescer, avec l'avènement du structuralisme, ses lettres de noblesse.
4. Formules utilisées par Alain MAHÉ dans les « présentations » des rééditions de *La Grande Kabylie sous le régime turc* et des *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838* de Joseph ROBIN, Bouchène, 1998 et 1999, p. 7.
5. Archives militaires de Vincennes, SHAT, 94 851 5 YF, 1316 loi 27, 8^e série, cité par Alain Mahé dans ses « présentations » des rééditions des travaux de Robin.
6. *Livre d'or des officiers des affaires indigènes*, publié sous les auspices du Commissariat général du Centenaire de l'Algérie et du Gouvernement général de l'Algérie, 1830, p. 686.
7. *Ibid.*

8. *Ibid.*, p. 687.
9. Adolphe HANOTEAU et Aristide Horace LETOURNEUX, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 volumes, Challamel Aîné, Paris, 1^{ère} édition en 1868, remaniée en 1893.
10. « Il lui faudra attendre encore huit ans pour être promu... » : un de ces artifices rhétoriques sur lesquels s'appuie Alain Mahé pour défendre la théorie d'un Robin victime de l'ostracisme de sa hiérarchie. Joseph ROBIN, *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838*, présentation par Alain Mahé, Bouchène, 1999, p. 7.
11. Lettre datée d'Alger le 29 novembre 1855 et adressée au général Daumas, cité par le *Livre d'or des officiers...*, p. 311.
12. Joseph ROBIN, *Notes historiques...*, p. 10.
13. Joseph ROBIN, *Notes historiques...*, p. 9.
14. Joseph ROBIN, « Soumission des Beni-Yala et opérations du colonel Canrobert en juillet 1849 », *Revue africaine*, quarante-deuxième année, 1898, p. 148.
15. *Ibid.*, p. 39.
16. Joseph ROBIN, *Notes historiques...*, p. 9.
17. Joseph ROBIN, « Notes et un document concernant l'insurrection de la Grande Kabylie en 1856 et 1857 », *Revue africaine*, quarante-cinquième année, n° 243, 1901, p. 345.
18. Le 9 juin 1857, les Beni-Sedka font leur soumission à Si El Djoudi, celui-ci reçoit l'accord et des sauf-conduits de l'état-major, pour ramener leurs notables et décider des conditions de la reddition. Les délégués sont immédiatement emprisonnés pour servir d'otages. Bien que la défaite générale ne soit plus qu'une question de jours, le vieux chef, dont la parole avait été violée, se voit forcé de rentrer en rébellion. Une question d'honneur ?
19. À propos de l'article de Joseph ROBIN, « Histoire d'un chérif de Grande Kabylie », *Revue africaine*, tome 14, 1870, p. 349 à 362. BEAUSSIER, *Revue africaine*, tome 14, 1870, p. 363.
20. Joseph ROBIN, « Les Imessebelen », *Revue africaine*, tome 18, 1874, p. 401-412 ; et « Les Oulad Ben Zamoun », *Revue africaine*, tome 19, 1875, p. 32-49.
21. Joseph ROBIN, « Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838 », *Revue africaine*, tome 20, 1876, p. 42-56, 81-96 et 193-219.
22. Joseph ROBIN, « Histoire du chérif Bou Bar'la », *Revue africaine*, tome 25, 1881, p. 65-71, 223-240, 307-320 et 321-352 ; tome 26, 1882, p. 52-77, 192-218, 397-416 et 474-494 ; tome 27, 1883, p. 161-190, 267-320 et 416-436 ; tome 28, 1884, p. 15-48, 90-113 et 172-197.
23. Joseph ROBIN, « Expédition du général Blangini en Kabylie (1849) », *Revue africaine*, tome 29, 1885, p. 321-350.
24. Joseph ROBIN, « Soumission... », p. 22-57 et 140-164.
25. *Revue africaine*, « Note et documents concernant l'insurrection de la Grande Kabylie en 1856 et 1857 », quarante-deuxième année, 1898, p. 310-321 ; quarante-troisième année, 1899, p. 41-77, 204-229 et 321-338 ; quarante-quatrième année, 1900, p. 79-96, 135-164 et 193-227 ; et quarante-cinquième année, 1901, p. 14-41, 155-195 et 322-369.
26. « Notre but a été uniquement de donner un recueil de faits et de documents qui puissent être utiles aux personnes qui s'occuperont de l'histoire de la Grande Kabylie », Joseph ROBIN, « Note et documents... », *Revue africaine*, quarante-deuxième année, 1898, p. 310.

27. L'« Histoire du chérif Bou Bar'la » comprend plus de soixante-dix sources et les « Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851 », *Revue africaine*, 1902-1904, plus de cinquante sources.

28. Joseph ROBIN, *Notes historiques...*, p. 9 et 11.

RÉSUMÉS

Dans cet article, dont l'auteur ne nie pas le caractère polémique, il s'agit de proposer une relecture critique des écrits de Joseph Nil Robin récemment réédités par Alain Mahé. Les *Notes historiques sur la Grande Kabylie* sont loin d'être une source neutre mais un ouvrage qui se donne comme « à valeur de source », elles doivent être étudiées avec prudence et croisées avec matériaux.

This polemical article proposes a critical reading of the writings of Joseph Nil Robin recently republished by Alain Mahé. The *Historical Notes on Great-Kabylie* are not a neutral source, but rather a work which presents itself like a source. They must be studied with prudence and be crossed with other materials.

INDEX

Mots-clés : Algérie, colonisation, Kabylie

Index géographique : Algérie, Kabylie

AUTEUR

DJAMEL NOURI

Nice

Djamel Nouri achève une thèse de doctorat en histoire contemporaine sur la colonisation en Algérie.

Contact : djanouri@hotmail.fr